

BLUE PLATE SPECIAL

VILLES CRÉATIVES : LE RÔLE DE LA CULTURE
Exposé de Robert Palmer
à l'intention de PCH, le 27 mars 2003

par
Sharon Jeannotte et Maureen Williams
Recherche et analyse stratégiques (RAS)
Politiques et recherche stratégiques
Ministère du Patrimoine canadien

25 rue Eddy, 12^{ième} étage
Hull (Québec)
CANADA K1A 0M5

Mars 2003

Référence: SRA-617-f

Pour un exemplaire PDF de cette étude contactez-nous par :
Internet : sradoc_docras@pch.gc.ca
ou par télécopieur : (819) 997-6765

** Les opinions exprimées dans ce document sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement le point de vue du ministère du Patrimoine canadien.

Au cours des 15 dernières années, Robert Palmer a collaboré avec un grand nombre de villes européennes à la mise au point de politiques et de stratégies culturelles. Souvent, ces dernières visaient à repositionner la ville en question sur la scène nationale et internationale, en plus de traiter spécifiquement de divers enjeux locaux et régionaux tels que le développement des industries culturelles, le tourisme culturel, la créativité et l'inclusion sociale. Aujourd'hui, Robert Palmer travaille comme expert-conseil et conseiller indépendant; à ce titre, il collabore avec la Commission européenne et le British Council. En outre, il préside le Réseau des villes culturelles européennes (30 villes). Robert Palmer est né au Canada et détient un diplôme de l'Université York. Il habite et travaille en Europe depuis vingt ans.

Dans son exposé à l'intention du ministère du Patrimoine canadien, M. Palmer a abordé quatre sujets : l'historique de la politique culturelle nationale; l'accroissement de l'intérêt à l'égard de la planification culturelle globale; l'importance accordée sur la scène internationale à la créativité et au développement créatif; et la tendance à l'exploitation de la culture à des fins de développement économique. Son exposé a été suivi d'une brève période de questions.

L'évolution de la politique culturelle nationale

Monsieur Palmer a décrit les cinq étapes de l'évolution de la politique culturelle nationale au Canada :

- *Années 1950 et 1960.* La Commission Massey-Lévesque domine ces deux décennies; c'est la période de « l'art pour l'art ». La structure est essentiellement divisée entre les arts « professionnels » ou « nobles » d'un côté, et la culture « populaire » ou « ethnique » de l'autre. En général, l'accès public aux beaux-arts est subventionné, et les politiques existantes, axées sur des disciplines particulières, sont en grande partie séparées du domaine économique.
- *Années 1960 et 1970.* C'est la période de la « décentralisation » et de la « démocratisation »; elle est influencée par les mouvements sociaux qui naissent dans les collectivités négligées. Par exemple, de nombreux groupes sont formés en vue de préserver le patrimoine local, et les organismes communautaires voués aux arts prennent de l'importance. Une certaine opposition au milieu dominant des « arts nobles » apparaît, et les maisons indépendantes de production cinématographique et d'édition connaissent une croissance rapide. Enfin, différentes organisations artistiques dirigées par des artistes voient le jour.
- *Milieu des années 1970 et années 1980.* C'est la période de « l'art pour l'économie ». On voit la culture comme un investissement dans la création d'emplois, et on construit des installations de grande envergure (p. ex., salles de concert). Par ailleurs, le tourisme culturel fait l'objet d'une attention accrue, et on se préoccupe davantage du sort de l'identité nationale face aux produits culturels américains.
- *Fin des années 1980.* On assiste à une tendance à la régénération urbaine sous la direction des arts. La politique culturelle est vue comme un instrument de renouvellement, et le concept des districts culturels se propage. Aux États-Unis, la philanthropie privée joue un rôle majeur dans la promotion de ces domaines. À l'époque, au Canada, on met moins l'accent sur l'idée des districts culturels, mais celle-ci semble s'être implantée ces dernières années, comme en témoigne l'importance accrue accordée à l'espace public, à l'architecture et à l'environnement bâti.

- *Années 1990.* On passe au cours de cette décennie à des stratégies industrielles plus sophistiquées, telles que le concept des industries culturelles. Les années 1990 sont marquées par un approfondissement de la compréhension des changements que subissent la production, la distribution et la consommation culturelles, ainsi que par une intégration de la mode, du design et de l'architecture dans une définition élargie de la culture. En Europe, on se concentre de plus en plus sur la politique culturelle, notamment en ce qui concerne les industries de l'audiovisuel.

L'essor de la planification culturelle

Selon Robert Palmer, le concept de la planification culturelle est apparu à la fin des années 1990; il se voulait une réponse aux besoins stratégiques liés au projet des Capitales culturelles de l'UE, notamment celles de Barcelone et de Glasgow. La planification culturelle était donc à bien des points de vue une réaction à la planification économique, dans la mesure où elle était fondée sur une perspective horizontale, englobait des questions telles que l'inclusion sociale, la diversité et la participation civique, et traduisait une compréhension élargie de ce que sont la culture et les activités culturelles. La planification culturelle vise à encourager le grand public à se rendre compte que la culture ne se limite pas aux « arts nobles », mais qu'elle recouvre aussi, par exemple, les traditions, les pratiques et les arts locaux. Cependant, comme l'a fait remarquer M. Palmer, ce décloisonnement de la définition de la culture entraîné par la planification culturelle a exposé certaines activités culturelles bien établies aux attaques de diverses populations.

L'importance accordée dans le monde à la créativité et au développement créatif

Les plus récentes innovations dans le domaine de la politique culturelle tendent à accentuer le rôle de la culture dans l'économie créative, ce qui, selon M. Palmer, est attribuable au fait que la valeur culturelle provient, dans une large mesure, d'une recherche d'idées nouvelles. Les industries culturelles sont devenues des « industries créatives » et du « capital créatif », ce qui signifie, par conséquent, qu'elles nécessitent des investissements. Ces investissements sont surtout consacrés au resserrement des liens par l'entremise de réseaux, le tout en vue de promouvoir l'apprentissage, la formation et le perfectionnement continu. Dans un certain sens, on relève une tendance à la fusion de la culture et de la technologie, particulièrement en ce qui concerne le transfert des connaissances. Cet état de fait a conduit à ce que Robert Palmer appelle la « réflexivité esthétique », c'est-à-dire la redéfinition des valeurs et des priorités culturelles, et à l'abandon de la structure hiérarchique de la culture au profit de systèmes décentralisés et plus ouverts. En complément de ces tendances, on a insisté sur le renforcement des capacités des collectivités et l'élaboration d'indicateurs culturels, deux facteurs mis en évidence par l'expansion récente des organismes de développement culturel locaux.

Conséquences sur la politique culturelle fédérale

Robert Palmer a mentionné que les nouvelles tendances dans le domaine de la planification culturelle ainsi que l'importance grandissante accordée à la créativité entraînent des changements observables majeurs qui peuvent avoir des conséquences sur la politique culturelle fédérale canadienne. Ainsi, le milieu de la politique culturelle en Europe et aux États-Unis connaît diverses évolutions. Compte tenu des liens étroits qui existent entre le Canada et ces pays dans ce domaine, il importe de suivre de près les vastes travaux entrepris aux États-Unis, au Royaume-Uni et aux Pays-Bas, ainsi qu'en Australie. Par exemple, aux

États-Unis, Craig Dreeszen préconise la mise en place de politiques culturelles plus englobantes, comme il l'explique dans son livre intitulé *Cultural Planning Handbook* (1999). Au Royaume-Uni, le Department of Culture, Media and Sport travaille depuis 1999 à l'élaboration d'une stratégie de développement culturel local axée sur l'universalité et la participation.

Par ailleurs, on tend, surtout en Europe, à considérer les villes comme des moteurs de créativité. Des travaux de recherche sont en cours dans ce domaine depuis quelque temps déjà (voir, par exemple, les recherches de Michael Porter sur les villes vues comme des centres de diversité liés à des « groupements créatifs » régionaux); plus récemment, les travaux de Richard Florida, de Princeton University, ont souligné de nouveau le rôle essentiel des villes. Bien que certains se demandent si la « thèse Florida » est un engouement passager ou une vraie percée, il ne fait pas de doute – on le constate partout dans le monde – que la culture est maintenant considérée par les villes comme un actif. Au Royaume-Uni, tout particulièrement, plusieurs initiatives sont actuellement en cours. Le Core Cities Group (www.corecities.com) a pour objectif l'établissement de réseaux municipaux fondés sur la conviction que les politiques nationales sont nécessaires au développement culturel des villes. Par ailleurs, le gouvernement du Royaume-Uni appuie un projet de coordination d'une stratégie d'accueil des manifestations internationales, et il envisage de recourir à des fonds de développement des villes-centres et à des taxes culturelles municipales.

Au Canada, l'adoption d'une approche municipale semblable à celles que l'on trouve au Royaume-Uni, aux États-Unis et en Europe impliquerait la prise en compte des obstacles constitutionnels et des différents rapports de compétence qui existent entre les villes et les provinces. Néanmoins, les villes canadiennes semblent être à l'avant-garde du phénomène de la planification culturelle. Le Réseau des villes créatives, qui bénéficie du soutien du ministère du Patrimoine canadien, relie 80 villes par l'intermédiaire d'un site Web qui leur sert à échanger de l'information.

Toujours au sujet des conséquences sur la politique culturelle fédérale, Robert Palmer a discuté d'autres points de nature plus générale. Ainsi, il a affirmé qu'il nous faut :

- faire de la culture le quatrième pilier du développement durable (les autres sont les piliers économique, social et environnemental);
- comprendre que la culture appartient à un système global – c'est-à-dire, d'une certaine manière, à une écologie –, surtout lorsqu'on étudie des projets de cartes culturelles ainsi que la circulation des populations, de l'information et des biens nécessaire au maintien de ce système dynamique;
- comprendre la situation de la planification culturelle au Canada;
- recueillir davantage de données empiriques sur la planification culturelle;
- élargir l'éventail des intervenants qui prennent part à la politique culturelle fédérale.

Période de questions

Pendant la période de questions, M. Palmer a mentionné que la participation communautaire et la viabilité des organismes culturels sont au cœur de la politique des arts de PCH. L'appui fourni par le Ministère au Réseau des villes créatives traduit sa volonté de poursuivre ces deux

objectifs.

Les questions posées portaient sur deux sujets : le rôle de PCH et l'élaboration de la politique culturelle au niveau municipal-régional.

Le rôle de PCH

- Que devons-nous faire pour comprendre le volet « créativité » de notre mission?

Selon Robert Palmer, le meilleur moyen de comprendre le volet « créativité » de la mission du Ministère consiste à tirer profit de notre expérience tout en intégrant différentes méthodes de recherche. Il a suggéré que nous réalisions davantage de projets de « recherche-action », c'est-à-dire des projets qui permettent à la fois d'aboutir à des résultats de recherche et de renforcer concrètement les capacités¹. Par ailleurs, M. Palmer a souligné qu'il est nécessaire d'établir des liens entre les différents groupes de recherche, entre la créativité scientifique et la créativité artistique, et entre l'innovation et la créativité.

- Comment abattre les cloisons qui existent au gouvernement fédéral entre les diverses politiques?

Encore une fois, M. Palmer a insisté sur l'importance des liens et des réseaux, dans le cadre, par exemple, de groupes de travail interministériels et intraministériels. Il a aussi signalé qu'il faut favoriser les discussions entre les trois administrations au niveau local, et qu'il est nécessaire, continuellement, de mettre en commun l'information dont on dispose et d'évaluer les activités réalisées.

- Quels travaux de recherche devons-nous réaliser?

Comme on l'a fait remarquer fréquemment, il n'existe aucun indicateur culturel usuel de la qualité de la vie. Robert Palmer a proposé qu'on y incorpore trois dimensions : les valeurs culturelles, qui peuvent servir de cadre aux évaluations; les processus culturels, dimension qui recouvre entre autres la nécessité de contrôler et d'évaluer, par exemple, les rapports entre les regroupements culturels; et les produits culturels. Ces dimensions contribuent au bien-être, et il est crucial qu'elles fassent partie de tout ensemble d'indicateurs de la qualité de la vie. Robert Palmer a aussi déclaré qu'il est difficile d'utiliser des indicateurs culturels numériques ou quantitatifs. Il a ajouté que le modèle économique était inadéquat et qu'une méthode proche de celle des modèles d'analyse de l'environnement conviendrait mieux.

- Quelles sont les exigences de financement pour ce qui est de la formation?

Robert Palmer a reconnu que les compétences liées à la planification culturelle semblent s'acquérir sur le tas. La plupart des universités ne considèrent pas encore ce sujet comme une discipline d'étude. La plupart du temps, la planification culturelle relève de plusieurs

¹ La recherche-action est éducative; elle traite les particuliers comme des membres de groupes sociaux; elle est axée sur les problèmes, adaptée aux contextes et orientée vers l'avenir; elle soutient le changement; elle met en jeu un processus cyclique où sont liées étroitement la recherche, l'action et l'évaluation; elle vise l'amélioration et la participation; et elle est fondée sur une relation de recherche dont les participants jouent un rôle dans le processus de changement.

disciplines; il est donc difficile de cerner les compétences essentielles qu'elle demande.

L'élaboration de la politique culturelle au niveau municipal-régional

- Pourquoi les villes s'intéressent-elles à l'idée des « villes créatives »?

Les raisons varient selon les villes. Par exemple, dans le cas de Singapour, on craint le déclin économique et la concurrence, tandis que, ailleurs, cet intérêt semble être une réponse intuitive des politiciens, ceux-ci étant à la recherche d'occasions de croissance et de développement dans leur ville.

- Quelle est la place du patrimoine dans le mouvement des « villes créatives »?

La préservation du patrimoine collectif n'est pas contraire à l'exercice de la créativité. Robert Palmer a signalé que le « sentiment d'appartenance », de même que « la valorisation de l'appartenance » [*commodity of place*], constituent des domaines de recherche importants.

- Les dirigeants du secteur de la planification et des politiques culturelles sont-ils en mesure de travailler horizontalement?

Robert Palmer a fait remarquer que l'essor de la planification culturelle a obligé les intervenants à reconnaître un nombre grandissant de modèles de leadership multiple. Il a déclaré que le « leadership culturel » doit être redéfini, étant donné qu'il faut distinguer la gestion du leadership. Cette dernière qualité nécessite d'autres compétences, telles que la capacité d'abattre les cloisons entre les domaines. À certains égards, les travaux de Florida s'inscrivent dans cette volonté de décroisement (p. ex., établir des liens entre les communautés gay et la tolérance).